

Initiales de la présidente

Initiales de la direction

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers**



No. de la résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-
L'OUTAOUAIS
ÉCOLE DES CAVALIERS**

Procès-verbal de la septième séance du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025, tenue le 10 septembre 2025 à 19h30, en visioconférence.

SONT PRÉSENTS

Mesdames

Marie-Paule Boucher	Parent
Claudine Clément	Enseignante
Jolyane Meloche	Parent
Céline Monfils	Parent
Sandra Najar	Parent
Claudine Patry	Enseignante
Katie St-Louis	Technicienne en service de garde

Monsieur

Laurent Boisvert	Parent
------------------	--------

SONT ABSENTS

Madame

Mélanie Duguay	Directrice adjointe
----------------	---------------------

Monsieur

Maxime Belzil	Technicien en éducation spécialisée
---------------	-------------------------------------

PARTICIPE ÉGALEMENT

Madame

Line Sévigny	Directrice
--------------	------------

CE #2425-103

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Marie-Paule Boucher, présidente du conseil d'établissement, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19h30.

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers 
--	---

CE #2425-104

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour. Au point n°6 (Décisions), madame Claudine Clément demande l'ajout du point suivant : Sortie au Lac Pink – Parc de la Gatineau (n°6.4). Pour sa part, au point n°7 (Varia), madame Marie-Paule Boucher aimerait effectuer un suivi en lien avec le projet d'aménagement de la cour d'école. Il est proposé par madame Marie-Paule Boucher et appuyée par madame Céline Monfils d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts proposés.

CE #2425-105

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUIN 2025

La présidente fait le survol du procès-verbal de la sixième séance du conseil d'établissement tenue le 3 juin 2025. Les modifications suivantes sont proposées :

- À l'annotation CE #2425-91, remplacer la phrase « Madame Sandra Najar présente une préoccupation qui lui a été transmise par des parents accompagnateurs, appelés à participer à des activités dans de courts délais, parfois moins de 24 heures à l'avance » par « Madame Sandra Najar présente une préoccupation qui lui a été transmise par des parents accompagnateurs, dont la confirmation pour la participation à des activités est venue dans de courts délais, parfois moins de 24 heures à l'avance ».
- À l'annotation CE #2425-94, au point 8.7 de l'ordre du jour, remplacer « Programme d'activités – 2025-202 » par « Programme d'activités – 2025-2026 ».

Il est proposé par madame Sandra Najar et appuyée par madame Marie-Paule Boucher d'adopter le procès-verbal du 3 juin 2025 en tenant compte des modifications ci-dessus.

CE #2425-106

4. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Marie-Paule Boucher souhaite remercier l'équipe-école pour l'organisation de la journée de la rentrée solaire, qui a été une réussite et a su divertir les élèves.

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers 
--	---

CE #2425-107

5. MOT DE LA DIRECTION

Madame Line Sévigny souhaite remercier l'équipe-école pour sa participation active à la journée de la rentrée scolaire. Cette journée a été grandement appréciée par les élèves, qui ont été émerveillés par le spectacle de BMX.

Compte tenu des ajustements apportés depuis la fin de l'année scolaire, une classe de 2^e année a été ajoutée. Il a donc été nécessaire de procéder rapidement à l'embauche d'une enseignante supplémentaire.

Madame Sévigny exprime son enthousiasme en ce début d'année scolaire et indique que plusieurs nouveaux projets seront mis en œuvre au bénéfice des élèves.

CE #2425-108

6. DÉCISIONS

6.1 ACTIVITÉ COURSE-ÉCOLE

Madame Line Sévigny nous informe que l'école organisera le 10 octobre 2025 une course-école. Un budget d'environ 3000\$ sera alloué à cette activité et servira à couvrir les dépenses liées à l'embauche d'une entreprise chargée notamment d'installer un parcours avec des obstacles.

- CONSIDÉRANT que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique* confère au conseil d'établissement le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par la direction de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école;

- CONSIDÉRANT que l'activité proposée se tiendra à l'extérieur des locaux de l'école;

- EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Jolyane Meloche, appuyée par madame Céline Monfils, il est résolu à l'unanimité;

- D'ADOPTER la proposition d'activité « course-école ».

Initiales de la présidente

Initiales de la direction

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers**



6.2. BUDGET DE L'ÉTABLISSEMENT

Madame Line Sévigny présente le budget de l'année scolaire 2025-2026 de l'école des Cavaliers.

- CONSIDÉRANT que l'article 95 de la *Loi sur l'instruction publique* donne au conseil d'établissement le mandat d'adopter le budget annuel de l'école proposé par la direction de l'école, et de le soumettre à l'approbation du Centre de services scolaire;
- CONSIDÉRANT que la proposition qui est faite par la directrice de l'école est sur la base de notre prévision d'inscriptions pour l'année scolaire 2025-2026 et qu'elle maintient l'équilibre entre les revenus et les dépenses;
- CONSIDÉRANT que la proposition préparée par la directrice comprend les revenus du service de garde ainsi que ceux du fond à destination spéciale de l'école;
- EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Jolyane Meloche, appuyée par madame Claudine Clément, il est résolu à l'unanimité;
- D'ADOPTER le projet de budget de l'école des Cavaliers pour l'année scolaire 2025-2026 tel que proposé par la directrice;
- ET DE MANDATER la directrice afin de faire parvenir une copie de la présente résolution et du budget au Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais pour approbation.

6.3 BILAN DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Marie-Paule Boucher, présidente du conseil d'établissement de l'école des Cavaliers, présente aux membres du conseil le rapport annuel contenant un bilan des activités du conseil pour l'année scolaire 2024-2025. Elle souligne que cette année a été marquée par un retour à une certaine normalité et tient à souligner l'excellent travail de toute l'équipe-école.

- CONSIDÉRANT que l'article 82 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le conseil d'établissement est tenu de préparer et

Initiales de la présidente

Initiales de la direction

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers**



d'adopter un rapport annuel contenant un bilan de ses activités, et d'en transmettre une copie au centre de services scolaire;

- EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Jolyane Meloche, appuyée par Céline Monfils, il est résolu à l'unanimité;

- D'ADOPTER le rapport annuel du conseil d'établissement de l'école des Cavaliers pour l'année scolaire 2024-2025, tel que présenté par sa présidente;

- ET DE MANDATER la directrice afin qu'elle en transmette une copie au Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais pour qu'il l'approuve.

6.4. SORTIE AU LAC PINK – PARC DE LA GATINEAU

Madame Line Sévigny informe les membres qu'une sortie éducative au Lac Pink, situé dans le parc de la Gatineau, est prévue au mois d'octobre pour les élèves de 3^e année. Aucune contribution financière ne sera demandée aux parents. La seule dépense sera le transport des élèves par autobus scolaire et sera couverte par une mesure-école.

- CONSIDÉRANT que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique* confère au conseil d'établissement le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par la direction de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école;

- CONSIDÉRANT que l'activité proposée implique un déplacement des élèves à l'extérieur des locaux de l'école;

- EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Sandra Najar, appuyée par madame Céline Monfils, il est résolu à l'unanimité;

- D'ADOPTER cette proposition de sortie éducative au Lac Pink.

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers 
--	---

CE #2425-109

7. VARIA

Madame Marie-Paule Boucher souhaite obtenir une mise à jour concernant le projet d'aménagement de la cour d'école. Madame Line Sévigny informe les membres que l'école est présentement en attente de la désignation d'un gestionnaire de projet par le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais. Elle exprime le souhait de voir ce projet progresser au cours de l'année scolaire 2025-2026, afin que les aménagements soient complétés pour la rentrée de septembre 2026.

CE #2425-110

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par madame Sandra Najar, appuyée madame Céline Monfils, que l'assemblée soit levée à 20h43.